

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L712-1 à L712-6-1 et l'article L719-7  
Vu le décret n° 2024-1155 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Jean Monnet et approbation de ses statuts

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'université Jean Monnet réunie le 10 avril 2026 décide :

ACTE ADMINISTRATIF	DELIBERATION POUR ADOPTION
<p data-bbox="338 801 523 837">Acte 25-2026</p>	<p data-bbox="689 808 1382 925">Modification de maquettes et de Modalités des Contrôles des connaissances et des Compétences pour l'Ecole d'Economie.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="737 958 1230 1028">- Licence « Economie », parcours « parcours général »</li> <li data-bbox="737 1077 1230 1146">- Licence « Economie », parcours « International Track »</li> <li data-bbox="737 1196 1230 1265">- Licence « Economie », parcours « Quantitative Economics »</li> <li data-bbox="737 1314 1370 1417">- Master « Analyse et Politique Economique », parcours « Data Science et Management de l'Innovation » (DSMI)</li> <li data-bbox="737 1467 1337 1570">- Master « Analyse et Politique Economique », parcours « Territoires et Transitions (TeTra)</li> <li data-bbox="737 1619 1315 1727">- Master « Analyse et Politique Economique », parcours « Economics, Data and Decision Sciences (EDDS).</li> </ul>

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire adopte la délibération relative à la modification de maquettes et de Modalités des Contrôles des connaissances et des Compétences pour l'Ecole d'Economie.

- Licence « Economie », parcours « parcours général »
- Licence « Economie », parcours « International Track »
- Licence « Economie », parcours « Quantitative Economics »
- Master « Analyse et Politique Economique », parcours « Data Science et Management de l'Innovation » (DSMI)
- Master « Analyse et Politique Economique », parcours « Territoires et Transitions (TeTra)
- Master « Analyse et Politique Economique », parcours « Economics, Data and Decision Sciences (EDDS).

Document annexé.

A Saint Etienne, le 10 avril 2026

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président de la Formation, de  
l'International et de l'Europe

  
**Pour le Président et par délégation,**  
Alain TROUILLET  
**Vice-Président chargé de la Formation,**  
**de l'International et de l'Europe**

MEMBRES : 39 QUORUM : 19	REPRESENTES : 07	PRESENTS : 16
-----------------------------	------------------	---------------

POUR : 23	CONTRE : 00	ABST : 00
-----------	-------------	-----------































